



Unité et Action F.S.U. Martinique

BULLETIN

Edité par le

SNES- F.S.U. MARTINIQUE



n° 1

1.50euro

Octobre 2006

SNES Martinique

Cité Bon Air, bât. B, route des Religieuses
97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43

e-mail : s3mar@snes.edu

site Internet : www.martinique.snes.edu

CPPAP n° 0608 S 05185
Dépôt légal L100-00 -528/2003
Directeur de publication :
Yvon JOSEPH-HENRI



SOMMAIRE

Editorial	Page 1
La liste Unité et Action	Page 1
Un mot sur quelques syndicats	Page 2
Snasub	
Snu-clias	
Snac	
Snesup	
Unité et Action à la FSU	Page 3
Martinique : 3 ans d'action !	
Commentaires sur la liste	Page 4
Rassembler pour Construire et	
sa profession de foi	

Editorial

Les élections, qu'ils s'agissent d'associations, de partis politiques, ou de syndicats, concrétisent l'expression de la démocratie.

Qu'est-ce que la démocratie, serait-on tenté de demander, sinon la possibilité pour chacun de faire entendre sa voix ?

Par les temps qui courent, nous sommes un certain nombre à penser que la démocratie est d'abord l'exercice d'une solidarité qui se perd. La solidarité n'a évidemment rien à voir avec la meute, qui exprime le regroupement hétéroclite d'individus assoiffés de réussite et de pouvoir individuel. Alors que la vraie démocratie suppose des individus qui n'attendent rien d'autres des pouvoirs qui leur seront confiés que d'œuvrer au bien commun. Cette philanthropie est rare, on s'en doute, actuellement. L'avidité et l'égoïsme semblent prévaloir sur tout et c'est la raison pour laquelle l'action syndicale, lorsqu'elle est noble et désintéressée, mérite d'être louée et encouragée.

Or comment louer et encourager sinon en participant activement aux élections, en faisant connaître votre choix ?

La FSU est structurée en tendances. S'interroger sur le caractère judicieux ou non de ce choix est légitime. Vouloir cependant fonctionner autrement, c'est une fois de plus se mettre à part. Or, dans le contexte de mondialisation des luttes, s'il est fondamental de résister pied à pied dans la structure de l'établissement et/ou de la collectivité locale, la lutte ne peut véritablement être gagnée qu'en l'élargissant. De là l'importance des fédérations qui permettent de relier localement les luttes mais aussi, de rassembler les personnels au-delà des frontières par leur caractère national, européen ou mondial.

Au moment où les enjeux de la FSU consistent à ouvrir cette dernière, à l'élargir au plus de syndicats possibles, voire à déborder le cadre de la seule fonction publique, il paraîtrait dommage de se replier une fois de plus sur un nombrilisme étroit qui n'est rien d'autre qu'un

nationalisme brutal qu'on tente de camoufler parce qu'on n'ose pas ouvertement l'afficher.

Cette hypocrisie ambiante témoigne, s'il en était besoin, du mépris que l'on professe à l'égard des électeurs, mais aussi de ce qu'on n'agit plus au sein d'une démocratie. On trompe parce que seul compte le pouvoir aux mains de quelques uns, aux antipodes du pouvoir au service du plus grand nombre.

La FSU Martinique, telle qu'elle se présente aujourd'hui au suffrage des électeurs, a pratiquement doublé le nombre de ses syndicats. Pour la première fois, elle se trouve en position de pouvoir reconquérir le terrain perdu lors de la scission de la FEN. Faut-il dès lors laisser tomber l'occasion qui s'ouvre devant nous ? Faire confiance aux nostalgiques du passé et tourner le dos à l'avenir ?

Ce que la liste Unité et Action vous propose, c'est de poursuivre l'action qu'elle a menée en votre nom puisqu'il y a trois ans vous lui aviez donné la majorité. Ensemble, nous vous proposons de développer une fédération de combat qui luttera avec acharnement contre toute attaque du statut des fonctionnaires, qu'ils soient d'Etat ou des collectivités publiques.

Nos luttes ont commencé en 2003, elles sont loin maintenant de s'arrêter !

Telle est du moins notre conviction intime !

Yvon JOSEPH-HENRI
Secrétaire SNES Martinique



Thierry RENARD
Trésorier de la FSU Mq
Représentant de La FSU au
CESR (Conseil Economique
et Social)
Trésorier du SNES



Max ORVILLE
Secrétaire adjoint de la FSU
Responsable des stages FSU
Commissaire paritaire du
SNUipp de 1999 à 2002



Daniel OTHILY
Secrétaire adjoint de la FSU
Secrétaire académique du
SNEP
Commissaire paritaire

Blaise TCHIKAYA
Membre du SNES SUP
Martinique



Valérie VERTALE
Secrétaire adjointe de la FSU
Secrétaire adjointe du SNES
Membre du service emploi du
SNES (mutation, affectation)
Commissaire paritaire

LES MEMBRES DE LA LISTE UNITE ET ACTION



Yvon JOSEPH-HENRI
Secrétaire académique du
SNES Martinique
Membre du bureau de la
FSU Martinique



Madeleine BLAMEBLE
Secrétaire adjointe du SNES
Responsable du service emploi
du SNES (mutation,
affectation...)
Commissaire paritaire



Patricia NICAR
Secrétaire adjointe de la FSU
Secrétaire académique du
SNUAS-FP Martinique

**Mireille RENARD-
PREART**
Membre du bureau du SNUipp



Serge BACLET
Secrétaire de la FSU Mqe
Membre du bureau du SNES
Resp. SNES clg Terres
Sainville



Hugues DESJEUX
Membre du bureau du
SNEP Martinique



Bruno SERINET
Secrétaire académique du
SNAC Martinique



Marc DALMON
Membre du bureau du SNEP

Raoul MARAN
Membre du SNPI
Syndicat des personnels
d'inspection (IEN)



Marie-Pierre RENARD
Trésorière adjointe du SNES
Responsable SNES à Dillon 1
Membre du secteur CPE du
SNES



Lucien LAFONTAINE
Membre du SNUipp

Maryse COFFRE
Responsable des retraités du
SNES Martinique

Monique ALFRED
Membre du SNUipp



Christèle VARNIER
Secrétaire académique du
SNASUB Martinique



Jean-Claude ANGELO
Secrétaire académique du
SDU-CLIAS Martinique

Théodore BRIAND
Secrétaire académique du
SNICS Martinique



Soizic MARTEL
Membre du bureau du
SNEP Martinique



Gilles JEANNE
Membre du SDU-CLIAS



Thierry MONTANUS
Membre du CDFD de la FSU
Responsable du secteur CPE
Responsable SNES à
ACAJOU 2



Alex LEGENDRI
Secrétaire académique du
SNUEP Martinique



Catherine THOILIER
Membre du SNAC

Rosalie THEOPHILE
Membre du SNICS



Chantal DUPONT
Membre du bureau du SNES
Responsable du bulletin du
SNES
Responsable SNES aux Trois
Ilets



Marc BAJAL
Membre du SNUipp



Christelle RETORY
Responsable SNES à Dillon 2
Commissaire Paritaire

Définir Unité et Action ?

Est-il possible de définir une tendance qui, la plupart du temps, se définit et se construit dans l'action ?

Il reste par contre à mettre en avant nos principes fondamentaux.

1. **Unité et Action Martinique respecte tout choix politique démocratique.** Il ne nous viendrait pas à l'idée de remettre en cause les choix politiques sauf à souligner que – du fait d'abstentions massives – l'élection de certains élus devient plus que discutable. Lorsque ces derniers se targuent dès lors de leur élection pour conduire une politique contraire à la volonté des peuples, on est en droit de s'interroger sur le sens de l'action politique.

2. **Unité et Action Martinique n'a aucune attache politique en terme d'orientation et encore moins en terme de lien.** La raison de notre indépendance vient de ce que nous distinguons clairement l'action syndicale de l'action politique au sens politique du terme. Il est évident qu'à certains moments, parler de la défense d'un service public national revient à s'opposer à l'ultra libéralisme ambiant et aux nationalismes. Ce faisant, nous défendons les intérêts et les aspirations de nos syndiqués, et tous les deux ans, notre congrès réexamine nos orientations. Pour autant parce que nous sommes libres, nous n'avons pas à « épargner » telle ou telle instance. Nous respectons évidemment le choix des urnes, le rôle et la fonction des institutions et de ceux qui les dirigent, nous contestons dès que cela nous semblent nécessaire, les choix qui sont faits ou l'absence d'action concernant notre champ de syndicalisation.
3. **Unité et Action est une instance d'analyse.** Cela signifie bien que nous proposons aussi des analyses à nos syndiqués, ou à la population. Nous tentons de reprendre une place qui semblait abandonnée : celle des intellectuels que représentent les syndiqués fonctionnaires pour la simple et bonne raison que la fonction publique n'est pas une instance civile ordinaire. Voilà pourquoi nous tentons d'éclairer la population sur les problèmes de société à une époque où ces problèmes sont occultés ou survolés.
4. **Unité et Action est un courant.** Cela signifie que nous ne nous revendiquons pas comme une instance dirigeante. Au contraire, nous travaillons sans cesse à créer les structures qui permettent au plus grand nombre de s'investir et dans la réflexion et dans l'action.
5. **Il n'est pas dans nos habitudes de nous gargariser de nos actions parce que nous savons bien tout ce qu'il nous reste encore à accomplir ;** mais, parce que nous n'avons pas honte de notre gestion pendant 3 ans, nous vous donnons pêle-mêle quelques unes des actions que nous avons menées ou que nous poursuivons à ce jour.
 - **Doublement du nombre des syndicats de la FSU grâce à notre présence de militants, notre soutien logistique et financier.**
 - **Choix des stages et des actions médiatiques** Stage Lolf à la porte duquel frappaient des militants d'autres syndicats ; stage militants, visite de Gérard Aschieri, débat sur l'école, université syndicale dans le courant de 2006.

- **Défense de la fonction publique territoriale et nationale**
- **Action en faveur du bâti des Ecoles et en faveur de l'Education pour permettre le remplacement des nombreux départs en retraite**
- **Action en vue d'élever le niveau de qualification de la population scolaire martiniquaise¹**
- **Action en matière de violence, de soutien des personnels, tant sur le plan psychologique, que vis-à-vis du rectorat, réflexion sur la situation de certaines zones déshéritées.**
- **Défense des personnels et des instances fragilisées et qui disparaissent ou glissent aux collectivités (GRETA, PAIO, TOS...), défense des branches dans les applications locales de l'ARTT.**

Max ORVILLE

Représentant U et A du SNUipp-FSU Martinique

Secrétaire académique adjoint de la FSU Martinique

PRESENTATION DE QUELQUES SYNDICATS

SNASUB-FSU Martinique

- **La section académique du SNASUB** (syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques) **est créée en Martinique.**
 - **Le SNASUB est affilié à la FSU** (Fédération syndicale unitaire), la plus grande fédération syndicale de l'éducation nationale qui regroupe et fédère tous les acteurs enseignants, chercheurs et IATOS du système éducatif, de la recherche, de la culture, de la jeunesse et des sports.
 - **La section s'adresse aux :**
 - personnels d'administration scolaire et universitaire (A, B, C),
 - personnels des bibliothèques,
 - personnels ingénieurs, techniciens, administratifs de la recherche et de la formation,
 - personnels administratifs de documentation,
- Dans les limites du champ de syndicalisation ci-dessus précisé, le SNASUB est ouvert aux fonctionnaires

¹ Les deux derniers points résument notamment notre action au CESR (Conseil Economique et Social Régional) où la FSU est représentée par la tendance U et A.

(titulaires, stagiaires ou retraités) et aux contractuels, auxiliaires, vacataires, exerçant ou ayant exercé au sein des services et établissements relevant des ministères de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, et de la Recherche, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

➤ **Notre objectif** est de promouvoir un syndicalisme indépendant, démocratique et pluraliste au service des personnels que nous représentons. La réalisation de cet objectif passe par la défense et l'amélioration des intérêts matériels et moraux des personnels, la lutte pour le respect des droits syndicaux et des libertés, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la défense et la promotion du service public laïc ...

Chrystèle VARNIER

Secrétaire départementale SNASUB-FSU Martinique

SDU-CLIAS Martinique

Début octobre 2006, la FSU Martinique, fidèle à sa politique d'élargissement de son champ de syndicalisation, porte sur les fonds baptismaux la section martiniquaise du Syndicat Départemental Unitaire des agents des Collectivités Locales et de leurs établissements, de l'Intérieur, des Affaires Sociales (SDU-CLIAS).

Le SDU-CLIAS de Martinique vise à syndiquer des personnels exerçant sur le territoire martiniquais et relevant de différents statuts :

- les agents, titulaires et non-titulaires, de la fonction publique territoriale employés municipaux, des caisses des écoles, des CCAS, des OPHLM, du conseil général, du conseil régional, du centre de gestion, du CNFPT, etc...
- les assistantes maternelles
- les agents, titulaires et non-titulaires, des services déconcentrés de la fonction publique d'état : préfecture, DSDS, DRAC, DDJS, DDE, DIREN etc...
- les personnels de droit privé travaillant dans les OPAC ou dans les services concédés assurant des missions de service public.

Un rapide panorama de la situation locale nous donne une idée des futurs terrains de lutte du SDU-CLIAS Martinique.

En effet, ces personnels doivent lutter contre la précarisation de l'emploi dans la FPT : augmentation du nombre de non-titulaires, banalisation du CDI en totale contradiction avec les principes du statut général des fonctionnaires territoriaux et recrutements clientélistes. Ces problèmes réclament une réponse bien plus

ambitieuse que celle envisagée dans le projet de loi relatif à la réforme de fonction publique territoriale, qui devrait bientôt être soumis au parlement.

Par ailleurs, ils devront également veiller à ce que la décentralisation mise en œuvre, traduisant une forte volonté de désengagement de l'Etat de ses missions, ne se transforme pas pour les personnels transférés en une privatisation sournoise des emplois territoriaux (comme cela se passe déjà dans certaines régions métropolitaines !).

Enfin, l'érosion progressive de notre pouvoir doit rester une préoccupation de l'ensemble des agents publics.

Appelé à un bel avenir, ce nouveau syndicat devra donc vite se structurer et se développer pour aider ces différents personnels à faire face aux énormes enjeux auxquels ils sont tout particulièrement exposés dans notre département.

Jean-Claude ANGELO
Secrétaire Académique du SDU-CLIAS

SNUEP-FSU Martinique

Avoir un syndicat « au travail » en lycée professionnel n'est pas chose facile : beaucoup de collègues sont obnubilés et/ou anesthésiés par leurs problèmes quotidiens ; alors, beaucoup de « réformatés » passent parfois sans qu'on réagisse ; il faut arrêter cela ! Face aux plans des gouvernements successifs, nous devons réagir ! Fermeture de classes et de postes en LP ; déshabillage des Lycées professionnels au profit des CFA ! Si nous ne réagissons pas maintenant, ce sont nos emplois d'aujourd'hui et de demain qui seront touchés, et par delà nos emplois, ceux de nos enfants. Nous pensons une certaine société ; mettons la en œuvre toutes et tous avec Unité et Action. Par delà ces recherches nous concernant, nous voulons redynamiser la vie syndicale : réunions plus conviviales ; consultation des collègues pour leur demander leurs attentes syndicales : comment faire participer davantage de collègues à la vie syndicale et faire passer la culture syndicale, « la bonne », celle qui ne dénigre pas, celle où l'expression démocratique prédomine, celle qui veut avancer dans le réalisme.

Des chantiers :

- Pour une meilleure pédagogie en LP : comment mieux associer la pratique aux enseignements ?
- La mobilité des Enseignants. (Parce qu'au bout de 10, 15 ans on a parfois envie de changer d'établissement...)

- La Promotion des Antillo-Guyanais en France, en Europe et dans le Monde...

Avec l'appui de U et A nous réussirons !

Alex LEGENDRI
Secrétaire Académique SNUEP-FSU Martinique

SNEP-FSU Martinique

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Une discipline unique pour prendre en charge l'éducation du corps, pour développer les aptitudes naturelles, mettre en harmonie des capacités à courir vite et longtemps, à lancer ou à se déplacer dans ou sur un milieu incertain et nouveau afin de se créer un véritable portefeuille de compétences gestuelles. En un mot toutes les habiletés physiques et mentales des citoyens en âge de scolarisation sont entre les mains du pédagogue en éducation physique.

L'analyse que nous faisons à U&A se fonde d'abord sur la défense des intérêts de l'élève qui doit être en mesure d'assumer la gestion de sa vie physique d'adulte grâce à la formation qui lui sera prodiguée par l'institution scolaire. L'école a une obligation de résultats et de moyens à la fois. La montée de l'obésité au sein des populations scolaires est un constat d'échec. En effet, la France a accordé 5 heures d'éducation physique aux élèves de l'école primaire à la fin du second degré pendant plus d'une décennie. Puis, pour répondre à d'autres choix politiques sous le gaullisme, elle a abandonné l'objectif des 5 heures. Aujourd'hui, la multiplication des lieux de pratiques sportives non gratuites est prise comme prétexte par nos édiles politiques subjugués par l'emprise budgétaire et financière pour dédouaner l'Etat et les collectivités territoriales et locales d'investissements conséquents. Leur choix favorable au « Tout-privé » pour une bonne partie d'entre eux aboutit à l'acceptation de la liquidation des acquis de l'école en faveur d'une éducation physique démocratique, égale et obligatoire pour tous les élèves.

Cette orientation qui vise à faire entrer sur la scène de l'école les intervenants de toute sorte, à l'école primaire comme dans le secondaire favorise la réduction des obligations universitaires et de formation des cadres destinés à l'encadrement des élèves soumis à l'école obligatoire. Tout s'entend donc bien. Les communes comme les conseils généraux ou les régions ont tout à gagner dans cette déviance de la scolarisation. Bientôt un élève qui voudra aller faire de l'EPS dans une salle de « body-building » sera considéré comme étant à

l'école. Ce commencement de remise en cause du monopole étatique de la formation des écoliers et des lycéens en lieu et place est le début du démantèlement de l'Institution scolaire publique. C'est la fin du régime égalitariste. C'est la fin du temps où tous les jeunes d'un même pays étaient obligatoirement brassés par un même terreau d'éducation. Le fait identitaire commençait par l'école. Ce ne sera plus ! Et vive l'Europe. Hélas rien d'autre que le privé remplacera ce qui existait et qui a favorisé le sentiment d'appartenance à une nation, à un même ensemble.

Ce qui est surprenant c'est que des idéologues comme Friedrich Yann ou Maurras qui ont été à la base du développement de la théorie nationale socialiste avaient reconnu la valeur formative et nationalisante de l'éducation corporelle et sportive pour créer un patriote... Aujourd'hui, même ceux qui se disent indépendantistes ne s'élèvent pas contre ces nombreux abandons.

L'éducation physique est trop coûteuse. Ses résultats ne sont pas assez palpables pour que des sommes d'argent importantes lui soient consacrées. Une piscine n'est pas un investissement qui rapporte. Pourtant le gouffre financier de la sécurité sociale aurait pu provoquer des prises de conscience politique en faveur de plus de temps scolaire consacré à la protection du corps, pour que l'esprit et le mental soient mieux à même de faire front aux maux divers et multiples qui sévissent dans nos sociétés modernes, où l'on détruit les arbres, l'eau, l'air et la terre, où l'on bitume et goudronne à tour de bras.

L'éducation physique sans salle de classe ne peut pas être dispensée. Pas de terrains de sport, pas de salle de gymnastique ou de piscine, c'est « pas de salle de classe d'EPS ». Un professeur de mathématique ou de lettres ne peut pas enseigner sans tableau et sans chaises ou tables. Peu de travailleurs peuvent exercer leur métier sans outil. La Martinique possède un vivier de champions, dans de nombreux sports, grâce à l'éducation physique et sportive démocratisée par l'école obligatoire. Sans les professeurs d'EPS, peu de ces jeunes seraient entrés dans un club de sport olympique, pour chercher à atteindre les sommets. C'est l'école qui favorise l'érection des jeunes champions ; c'est donc l'un des risques évidents que vont connaître les départements où le démantèlement de l'école sera le plus efficace.

La Région Martinique a choisi de créer un pôle pour sportifs de haut niveau oubliant que le défaut de cadres scolaires compétents à Bac + 5 réduirait une bonne partie de ses espoirs. Escomptant sur l'école obligatoire pour l'aider à récupérer les meilleurs jeunes à la sortie de l'école, elle sera en mal de prétendants de bonne qualité dans peu de temps, puisque le gouvernement a choisi de tarir le recrutement des professeurs d'EPS. Un diplômé Brevet d'Etat du premier degré a reçu une

formation de 600H à 1000 heures et est classé au niveau IV alors que l'UFRSTAPS de Guadeloupe sort des jeunes de niveau II possédant ce même diplôme la plupart du temps. Aucune vraie consultation de nos syndicats n'a été faite par nos dirigeants. Certes, une pépinière bien alimentée dans la période qui fait suite à l'ouverture du Centre créera l'illusion de la réussite mais à moyen terme les résultats négatifs seront au rendez-vous et le gaspillage des fonds publics évident sera causé par de mauvais choix.

Il en va de même lorsque la Région ou le Département ne réhabilite pas, ne rénove pas en temps opportun, des lieux de pratiques spécifiques à l'EPS. La conséquence directe est l'augmentation des dépenses budgétaires, et l'alourdissement des charges publiques. Ca, c'est de la mauvaise gestion même si, devant les écrans, on se targue de présenter le budget en équilibre. De plus, sur le terrain, ce sont des milliers d'élèves qui, au quotidien, sont privés d'EPS. Dès qu'il pleut quelques gouttes, les classes n'ont plus rien. Alors, l'EPS se transforme en garderie.

C'est vrai que depuis l'avènement de la décentralisation, nombreux sont les professeurs d'EPS qui ont bien appris à garder leurs élèves. Le plus souvent l'administration leur interdit de renvoyer leurs élèves en permanence. Il n'y a pas assez de salles de permanence pour accueillir toutes les classes privées d'EPS. Et ce, dans la majorité des établissements de ce pays. Pas assez de terrains et de halles de sport spécifiques à l'EPS, notamment intra muros. Pas assez de piscines, aucun plan de rattrapage de construction de piscines, aucune réserve foncière des rivages pour conserver des accès publics. Pas assez de centres nautiques ouverts spécialement aux scolaires, pas ou peu de murs d'escalade spécifiques pour les scolaires, pas de lieux scolarisés ouverts en priorité à la randonnée cyclo ou pédestre, pas ou peu de routes cyclables. Un retard colossal qui ne fait l'objet d'aucune attention politique du Conseil régional ou du Conseil général.

A U&A, nous nous élevons contre la déqualification professionnelle par voie statutaire qui pousserait des professeurs d'EPS à assumer d'autres fonctions, pour lesquelles ils n'ont reçu aucune formation spécifique. Nous comprenons mieux pourquoi ce gouvernement qui agit sous la pression des régions et des départements, met en place une réforme statutaire. Les professeurs d'EPS se verront supprimer les 3h d'encadrement de l'association sportive de l'établissement, la seule qui marche vraiment et dont l'objectif premier est de faire faire gratuitement ou presque du sport aux plus défavorisés (14 euros).

En Martinique, la plupart des Maisons des lycées n'existent pas et donc peu d'associations de lycéens ou de collégiens peuvent trouver un lieu de regroupement

pour exercer leurs droits. Après cela, on s'étonne que les jeunes « pêtent les plombs »

La grande force du professeur d'EPS est dans sa relation avec les élèves. C'est vrai qu'il est le dernier enseignant du second degré à 20h de présence devant les élèves, sous le prétexte qu'il n'a pas de copies à corriger. C'est une exploitation injustifiable. Maintenant, on veut lui trouver d'autres obligations de service notamment qu'il vienne boucher les trous laissés par le départ massif des surveillants des vies scolaires. Après avoir cherché à évincer les enseignants d'EPS des collèges et des lycées les responsables politiques de l'institution scolaire cherchent à les faire travailler plus, et en les transformant sans aucune formation préalable en agents de vie scolaire. C'est de la déspecialisation à outrance. Et la prochaine étape sera la contractualisation qui permettra une vraie flexibilisation du métier, et la boucle sera bouclée, quand nos gouvernants nous demanderont d'aller compléter nos services dans les ligues, comités sportifs ou associations de quartier, comme cela se fait déjà dans les ex colonies comme Wallis et Futuna.

Toutes ces menaces ont le goût du règlement de compte, car le SNEP a été de tous les combats sous l'actuelle gouvernance. Les têtes dures ont pris des risques. Seule la solidarité totale entre tous les syndicats, et pas seulement ceux de la FSU, pourrait faire reculer ces gouvernants rouleaux-compresseurs. C'est vrai que la défaite du Oui au référendum pour la constitution européenne a mauvais goût. C'est vrai que la défaite lors de la bataille du CPE a fait mal. Certes nous savons qu'il faut battre le fer quand il est chaud et surtout quand on a encore le pouvoir de faire et de défaire, avec la condescendance de parlementaires à la botte de l'exécutif. Nous vivons sous un régime parlementaire démocratique doté de véritables « partis uniques » voulus par la Vème République, constitution faite sur mesure et qui a déjà servi bien des intérêts personnels.

Notre syndicalisme peut-il encore espérer que ses propositions soient prises en considération ? La lutte des banlieues ou de Cachan ne peut pas nous faire oublier nos défaites dont celle de 2003. Alors, quels que soient nos gouvernants, seule notre indépendance syndicale et la force de nos analyses et de nos propositions peuvent nous fortifier dans nos choix syndicaux.

Daniel OTHILY

**Secrétaire Académique SNEP-FSU Martinique
Secrétaire Académique adjoint de la FSU**

Unité et Action à la FSU Martinique : 3 ans d'action !

La liste U et A Martinique, majoritaire au SNES, au SNEP, et dans la plupart des syndicats de la FSU Martinique a été en charge de la FSU pendant les 3 années qui se sont écoulées.

Proposer une nouvelle liste pour les 3 années à venir suppose de présenter un bilan et de faire des propositions d'action pour la FSU Martinique. Le rapport d'activité et le rapport d'orientation répondront pour le Congrès à ces objectifs. Il importe pour autant que les camarades du courant U et A puissent travailler à ce bilan et à ces objectifs ou simplement se faire une idée du chemin parcouru et des propositions de chemin à parcourir.

Une histoire récente tourmentée

Au précédent congrès de la FSU, il y a 3 ans, le secrétaire académique du SNES avait tenu à souligner combien ce congrès était illégal, ne reposant que sur des délégués désignés par les syndicats et en « oubliant » d'organiser la représentation directe de délégués élus par la base des syndiqués dans chaque syndicat. Dès lors, ce congrès ne pouvait que tourner à la pantalonnade : on envoya des délégués au congrès national en contradiction totale avec le fonctionnement et le but d'un congrès.

Toutefois, nous avons obtenu, à l'arraché, qu'on revienne à une gestion plus rigoureuse du fonctionnement de la FSU : ou la FSU Martinique appliquait les règles de fonctionnement de toutes les sections départementales, ou elle se transformait en une fédération autre.

Les élections de 2004

Les élections qui suivirent ce congrès virent donc deux listes en présence : l'une présentée par la tendance Unité et Action, l'autre conduite par Jean-Luc Augustinien, encore secrétaire départemental du SNUIPP, mais déjà sur une liste d'aptitude au grade de professeur certifié... La liste Unité et Action emporta largement la majorité des suffrages.

La mise en route 2004-2005

L'année qui suivit fut une année de balbutiements : il fallait en effet trouver l'équilibre entre le fonctionnement des syndicats et celui de la FSU. Il fallait aussi que chaque secrétaire trouve sa place. Peu à peu la FSU se met en marche. Elle entre au Conseil Economique et Social de la Région et, peu à peu, devient une présence active et écoutée. La FSU y dénonce les anomalies, les aberrations et devient une

force de proposition influente puisque quasiment toutes les propositions qui sont faites par elle – grâce à son intermédiaire – sont reprises par la Région. Nous pouvons dénoncer les procédés de la Région qui annonce en plénière un budget éducation conséquent, qui disparaît cependant en grande partie lors de la prise en charge de l'opération par la commission ad hoc, pour finalement ne voir dépenser qu'une somme dérisoire.

2005-2006

La seconde année, elle s'imposa de manière éclatante en Martinique grâce notamment à la venue, programmée et particulièrement médiatisée, de Gérard Aschieri, secrétaire national de la FSU ; et celle, encore plus étonnante par l'impact sur l'ensemble de la population, de Jean Paul Brighelli, l'auteur de *la Fabrique du Créatin*. Brighelli était sur toutes les radios, sur toutes les chaînes de télévision, dans tous les journaux de la presse écrite....et nous permettait de poser fortement le problème de l'école et de son lâchage par le gouvernement. Les débats qui eurent lieu, tant à l'université que dans les radios locales montrèrent une population largement au fait des problèmes mais à laquelle il manquait le fil qui permettait de comprendre les raisons de cette dégringolade de l'école. Dès lors, la FSU Martinique s'imposait comme la seule organisation syndicale capable de mobiliser les énergies du pays sur les problèmes de l'école, et de renvoyer aux anciennes lunes les propositions fantaisistes et grossièrement superficielles de certains.

Parallèlement la FSU s'est attachée à soutenir les petits syndicats et à mettre en place des stages de formation.

2006-2007

Pour l'année scolaire 2006-2007, la tendance Unité et Action de la FSU, tout en s'appropriant à mobiliser les énergies pour le congrès de décembre, envisage une nouvelle manifestation d'envergure.

Un nombre significatif de nouveaux syndicats.

En même temps, **Unité et Action** a œuvré pour construire une **FSU** digne de ce nom. Alors que les précédentes élections mettaient en présence le SNES, le SNUipp, le SNETAP, le SNEP (pouvait-on considérer comme une syndicat un Snasub réduit à une seule personne ?), le SNUAS-FP, le courant Unité et Action aidait, dès l'année 2006, à la création du SNASUB, du SNUEP, du SNUCLIAS, du SNICS, du SNAC, du SNESup, du SNPIEN. Petit à petit le maillage prend forme, d'autant qu'avec le SDU CLIAS, la FSU s'implante dans les mairies, à la préfecture, etc...

Ce travail de fourmis, se comprend par rapport à la lutte que nous menons et par rapport aux problèmes à surmonter de manière prévisible dans un futur proche.

Ainsi, si l'école est en voie de disparition, le sort des personnels des mairies, des préfectures, etc... n'est guère mieux ! C'est toute la fonction publique qui est en souffrance, l'Etat appliquant les accords européens et mondiaux en matière de suppression de la fonction publique que l'on veut remplacer par le secteur privé.

Dès lors, les enjeux sont fondamentaux.

Jeu :

Qui syndique qui ?

Pouvez-vous indiquer quels personnels sont syndiqués par les syndicats suivants :

SNUipp	SNUAS-FP	SNUEP	SNESup
SNES	SNETAP	SDUCLIAS	SNPIEn
SNEP	SNICS	SNAC	

Réponse en ligne sur le site du SNES FSU ou en dernière page du bulletin: <http://www.martinique.snes.edu>

QUELLES ACTIONS POUR DEMAIN ?

La période électorale qui s'ouvre ne peut manquer d'avoir des conséquences pour la fonction publique en Martinique. Au vu de l'actualité plus ou moins récente en Martinique, la fonction publique a beaucoup à redouter de l'après-élections.

On peut très vite lister les évolutions, qu'il s'agit tant de la fonction publique territoriale que de la fonction publique d'Etat puisque les politiques veulent s'acheminer vers une suppression de la fonction publique d'Etat, voire de toute fonction publique (excepté l'armée et la justice sans doute).

Par quels biais ?

- La contractualisation remplaçant le statut
- La suppression de toute perspective de carrière, notamment de toute progression d'ensemble d'un corps en fonction de l'ancienneté et de promotions négociées pour la fonction publique
- La suppression de toute velléité d'indépendance des fonctionnaires²

² Un fonctionnaire était libre. Certes il était régi par une obligation de réserve, et des règles de fonctionnement issues de son statut, mais il était libre d'intervenir selon un intérêt

- Une régression des salaires
- Un accroissement délibéré de nos charges de travail
- Une modification de notre travail
- Une prétendue gestion au mérite pour mieux faire avaler la pilule de la régression sociale que comporte l'idée de toute suppression de la fonction publique.

Comment lutter ?

La lutte véritable ne peut se faire que de plusieurs manières.

- **En démystifiant les propos** du gouvernement et de ses représentants.
 - Sur la **Lolf**,
 - Sur une **pseudo gestion au mérite**,
 - Sur la **mondialisation** et ses conséquences,
 - Sur le **chômage et le coût de la vie**,
 - Sur le **véritable rôle** de la **fonction publique**, du **gouvernement**, de la **société** et de son développement.
- **En posant clairement les enjeux** :
 - En terme de **mensonge** de la part des différents acteurs politiques
 - En terme de **transformation de société**, la disparition du service public nuisant aux plus pauvres
 - En terme de **difficulté syndicale** puisqu'il n'y a aucune perspective faute de véritable alternance de politique; mais parce que l'unité syndicale du public et du privé est, pour l'heure, quasiment impossible à réaliser.
- **En construisant une fédération puissante** qui regroupe tous les secteurs de la fonction publique d'Etat et des collectivités territoriales,
- **En menant dès lors la lutte, sur le terrain, partout**, dans toutes les administrations,
- **En développant les conflits** liés aux promotions, aux carrières, aux augmentations de salaire. Pour se faire bien établir les rapports de force avec les directions et les associer à notre cause, puisqu'elles connaissent les mêmes difficultés que nous
- **En gagnant la bataille médiatique** ;
- **En reconstruisant un large front syndical** malgré la difficulté inhérente aux faiblesses des autres syndicats tant du public que du privé.

Il faut aussi conquérir la population tant celle de nos syndiqués acquis et potentiels que celle plus large qui bénéficie de la fonction publique en renouvelant le discours ambiant.

Qui ne voit que politiquement, économiquement et sociologiquement, nous sommes à une charnière de génération et de société ?

- Nous reprendrons l'initiative en nous appuyant sur l'importance des 40 % de prime de vie chère et en demandant l'extension à toutes les catégories du privé.
- Nous devons aussi faire des propositions pour un service public de meilleure qualité, au rendement meilleur. Est-il notamment scandaleux de dénoncer la dérive financière de l'Etat qui détourne l'argent du service public au profit d'officines privées qui lui sont souvent liées ? On pourrait d'ailleurs épingler celles que nous connaissons en Martinique. Il nous faut expliquer au public le mécanisme électoral de ces officines et souligner le chiffre colossal de sommes ainsi détournées....
- Notre discours doit aussi proposer une véritable élévation du niveau scolaire.
- Il doit aussi poser le problème du service public en Martinique. Redéfinitions des services, coût véritable pour la population... Il faut mettre en évidence le fait que la disparition programmée de la fonction publique et l'effondrement du niveau de vie des fonctionnaires, sont objectivement soutenus par la politique de la Région.
- Nous devons enfin montrer que le travail que nous accomplissons au CESR est intégralement repris par la Région. Nous devons donc continuer à alimenter cette dernière puisqu'elle nous permet d'agir directement sur la mise en valeur des potentialités de la Martinique.
- Quant à l'action dans la Caraïbe et à l'action en faveur d'une culture caribéenne, cela ne se décrète pas. D'une part il faut des moyens financiers pour se déplacer dans la Caraïbe ; d'autre part voyager n'est pas une fin en soi ! Il faut des objectifs. **Unité et Action** entend faire de la culture caribéenne un élément de reconnaissance nationale et non un élément d'enfermement et d'isolement.

un intérêt supérieur : l'idée qu'il défendait un service public. La notion de service public transcendant celle d'intérêt partisan et politicien, nous disposions d'une grande liberté d'action. Aujourd'hui, la politique du B.O. associée à la valse des textes et décret a pour objectif de déstabiliser les fonctionnaires pour les manipuler à loisir.

UN CANCAN A LA MODE DE CHEZ NOUS

Vendredi 27 octobre dernier, le secrétariat se réunissait et s'interrogeait sur le calendrier des élections de la FSU.

Ces dernières se terminant le 24 novembre, les collectes locales et nationales le 2 décembre, le secrétariat a estimé qu'il pouvait dès lors être procédé à l'installation de la nouvelle équipe issue du vote.

De fait, cette nouvelle équipe aurait à poursuivre le travail de l'ancienne et donc à animer le congrès prévu les 14 et 15 décembre prochains.

Pour cette raison, et par souci de clarté pour tous, le secrétaire départemental proposait dans son éditorial du numéro « spécial élections » du bulletin de la FSU, de prévoir d'installer le nouveau CDFD le samedi 9 décembre, et de faire suivre cette installation par la désignation du nouveau BDFD (équivalent du bureau) et de celle des secrétaires.

Las ! Recevant les épreuves préparatoires du bulletin, les responsables de la liste **Rassembler pour Construire**, s'insurgent et refusent d'installer une nouvelle équipe avant le Congrès.

Pour quelles raisons ?

Au prétexte qu'un congrès ne pourrait débattre avec une nouvelle équipe...

Parce que le SNUIPP qui aurait tenu son congrès les 4 et 5 décembre ne serait pas en mesure de désigner des délégués pour la nouvelle équipe....quand rien n'oblige le SNUIPP à renouveler qui que ce soit, à quelque moment que ce soit, son autorité en la matière étant totale.

Et parce qu'enfin cette décision n'a pas été prise dans l'une des instances de décisions. Or les instances se réunissent justement au milieu et à la fin du mois de novembre. Elles seraient donc de fait saisies de la question....parmi d'autres.

Bref, nos camarades de l'opposition n'en démordent pas : aucune nouvelle équipe avant le congrès ou cela se ferait sans eux. Le SNUIPP, le SNETAP et la liste **Rassembler pour Construire** brilleraient alors par leur absence.

Dans un souci de conciliation, **Unité et Action** a proposé que l'on demande au CDFD du 24 novembre à l'ensemble des syndicats de la FSU (y compris les

nouveaux bien sûr qui participeront aux élections du 6 au 24 novembre) de s'exprimer sur le sujet .

Sans prendre d'engagement à ce sujet puisqu'ils n'étaient pas mandatés pour cela (sic !), les responsables de la liste **Rassembler pour Construire** ont adressé le courrier suivant au secrétaire de la FSU :

« La Liste « Rassembler pour Construire », les syndicats « SNUipp-FSU » et « SNETAP-FSU » s'opposent au choix de la date d'installation du nouveau CDFD, le 09 décembre 2006, quelques jours avant le congrès des 14 et 15 décembre 2006.

Cette décision n'a pas été prise dans l'une des instances (BDFD, CDFD).

Nous tenons à ce que le congrès conserve toute sa place (lieu de débat, d'échanges avec les congressistes, de prises de position et de décisions d'orientation).

Nous proposons que ce nouveau CDFD soit installé après le congrès »³

Bref. Nous verrons bien. Mais quelques remarques s'imposent : qui rassemble ? qui divise ? Avons-nous si peu de choses à faire que nous ayons tant de temps à consacrer à des éléments formels ? On comprend dès lors pourquoi certaines listes sont plus fournies que d'autres !

Une fois de plus, nous sommes navrés de constater que l'on s'enlise dans l'insignifiant...

Il est vrai qu'il y a trois ans, la désignation des délégués au Congrès national valait son pesant d'or : en matière de parodie de représentation, nos camarades avaient fait très fort... Peut-être le secret désir d'un « y revenez-y » les tenaille-t-il à nouveau ?

³ Ce courrier est notamment signé de Charles GUSTAVE « Rassembler pour Construire » et d'Isabelle HELENE-BACLET SNUipp-FSU.

Curieusement il semblerait que le premier devienne chef de tendance. Il lui aura échappé qu'à l'ouverture des plis contenant listes et professions de foi, Isabelle HELENE-BACLET avait signé le Procès Verbal comme chef de tendance.... Aïe ! Encore un oubli !

LES SYNDICATS DE LA FSU actuellement à la FSU-Martinique ou en cours de création

Éducation nationale – Recherche – Enseignement supérieur

SNASUB Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques.

SNEP Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public

SNES Syndicat national des enseignements de second degré.

SNESup Syndicat national de l'enseignement supérieur.

SNICS Syndicat national des infirmier(e)s conseiller(e)s de santé.

SNPI Syndicat national des personnels d'inspection (de l'Éducation nationale).

SNUEP Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel (lycées professionnels).

SNUipp Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs d'école et PEGC.

UNATOS Union nationale ATOS (agents, techniques, ouvriers, service de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur).

Agriculture

SNETAP Syndicat national de l'enseignement technique agricole public. Regroupe les personnels d'enseignement et d'éducation, de laboratoire et ATOS, des établissements d'enseignement du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Justice

SNPES-PJJ Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée - Protection judiciaire de la jeunesse.

Culture

SNAC Syndicat national des affaires culturelles. Regroupe les personnels des services culturels de l'État, des collectivités territoriales, et les personnels permanents ou intermittents des métiers culturels, artistiques et techniques de droit privé.

Autres secteurs

SNE : Syndicat national de l'environnement. Regroupe les agents du ministère chargés de l'environnement, des agences de l'eau, des parcs nationaux et régionaux, des EPIC (ADEME, etc.)

SNUAS-FP Syndicat national unitaire des assistants sociaux de la fonction publique.

SNU CLIAS : Syndicat National Unitaire des Collectivités Locales, de l'Intérieur et des Affaires Sociales. Regroupe les agents de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur, des préfetures et sous-préfetures, des DDASS ; les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

SNU-TEFI Syndicat national unitaire - Travail, emploi, formation, insertion. Regroupe les personnels des ANPE, missions locales de l'emploi, inspecteurs du travail, etc..

**L'INFORMATION EST LE NERF DE LA DEMOCRATIE,
CONSTRUIRE LA FEDERATION C'EST RENFORCER CHAQUE SYNDICAT
ET MIEUX ORGANISER LA LUTTE**